Mgr Rodhain et la diaconie

29 juillet 2013
Print

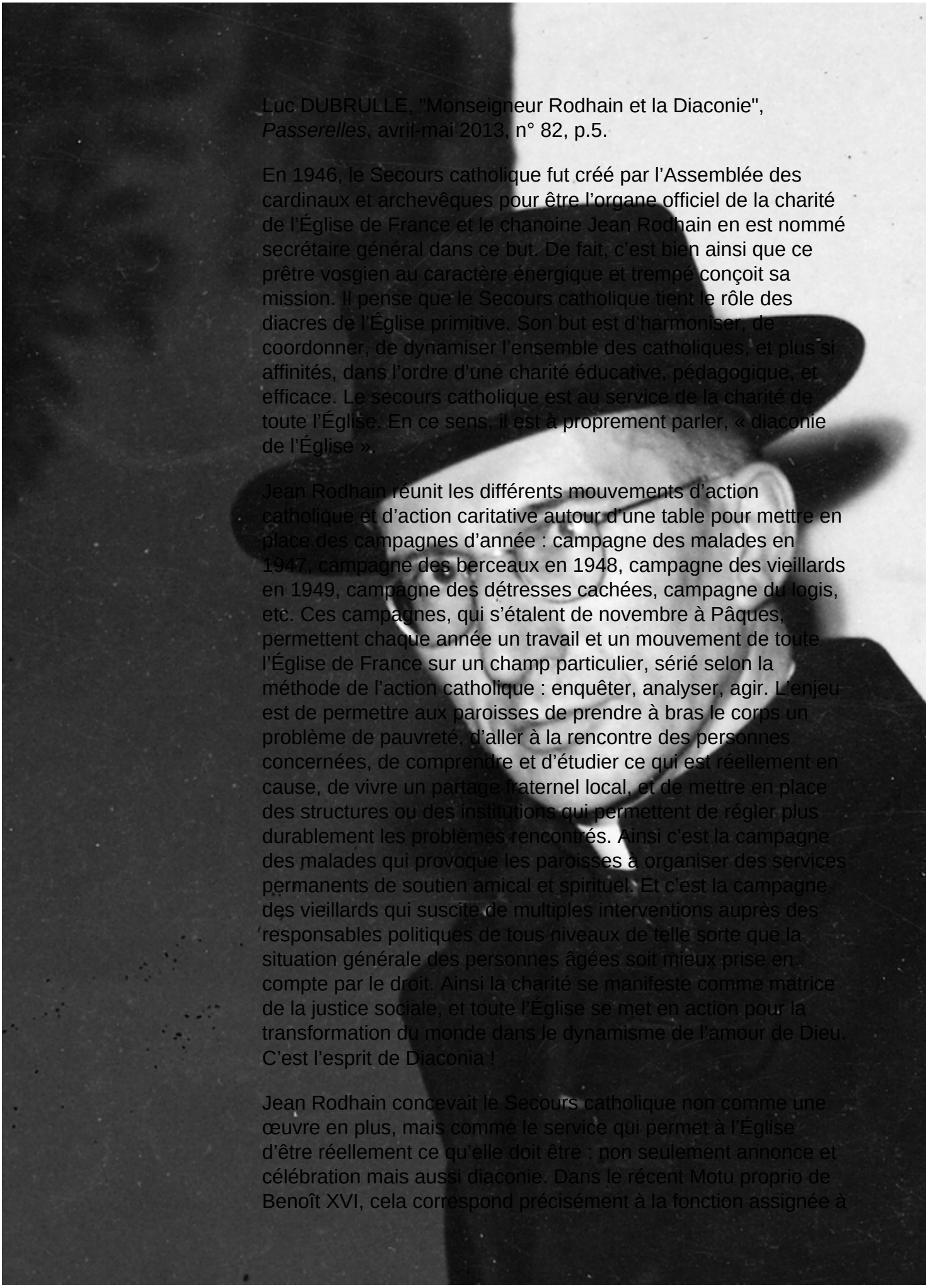

Luc DUBRULLE, "Monseigneur Rodhain et la Diaconie", *Passerelles*, avril-mai 2013, n° 82, p.5.

En 1946, le Secours catholique fut créé par l'Assemblée des cardinaux et archevêques pour être l'organe officiel de la charité de l'Église de France et le chanoine Jean Rodhain en est nommé secrétaire général dans ce but. De fait, c'est bien ainsi que ce prêtre vosgien au caractère énergique et trempé conçoit sa mission. Il pense que le Secours catholique tient le rôle des diacres de l'Église primitive. Son but est d'harmoniser, de coordonner, de dynamiser l'ensemble des catholiques, et plus si affinités, dans l'ordre d'une charité éducative, pédagogique, et efficace. Le secours catholique est au service de la charité de toute l'Église. En ce sens, il est à proprement parler, « diaconie de l'Église ».

Jean Rodhain réunit les différents mouvements d'action catholique et d'action caritative autour d'une table pour mettre en place des campagnes d'année : campagne des malades en 1947, campagne des berceaux en 1948, campagne des vieillards en 1949, campagne des détresses cachées, campagne du logis, etc. Ces campagnes, qui s'étalent de novembre à Pâques, permettent chaque année un travail et un mouvement de toute l'Église de France sur un champ particulier, sérié selon la méthode de l'action catholique : enquêter, analyser, agir. L'enjeu est de permettre aux paroisses de prendre à bras le corps un problème de pauvreté, d'aller à la rencontre des personnes concernées, de comprendre et d'étudier ce qui est réellement en cause, de vivre un partage fraternel local, et de mettre en place des structures ou des institutions qui permettent de régler plus durablement les problèmes rencontrés. Ainsi c'est la campagne des malades qui provoque les paroisses à organiser des services permanents de soutien amical et spirituel. Et c'est la campagne des vieillards qui suscite de multiples interventions auprès des responsables politiques de tous niveaux de telle sorte que la situation générale des personnes âgées soit mieux prise en compte par le droit. Ainsi la charité se manifeste comme matrice de la justice sociale, et toute l'Église se met en action pour la transformation du monde dans le dynamisme de l'amour de Dieu. C'est l'esprit de Diaconia !

Jean Rodhain concevait le Secours catholique non comme une œuvre en plus, mais comme le service qui permet à l'Église d'être réellement ce qu'elle doit être : non seulement annonce et célébration mais aussi diaconie. Dans le récent Motu proprio de Benoît XVI, cela correspond précisément à la fonction assignée à

la « caritas », tant au niveau paroissial, diocésain, national, et international. La « caritas » y est présentée comme une structure officielle de l'Église, qui a un rôle fédérateur, et qui promeut « une activité pédagogique dans la communauté tout entière pour éduquer à l'esprit de partage et de charité authentique ». Jean Rodhain martelait : « le Secours catholique est d'abord une entreprise pédagogique. »

Pour une version longue, voir : "Mgr Rodhain, précurseur de la diaconie", dans la même rubrique.

titre documents joints

- 2013-Mgr_Rodhain_et_la_diaconie.pdf

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain/sur-jean-rodhain/mgr-rodhain-et-la-diaconie